

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 10 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Madame Martine JUNG

Absent(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2018/440 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition d'attribution d'agréments et de subventions départementales pour la création de logements locatifs sociaux au titre de la programmation 2018

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer :

- à OPUS 67, des agréments au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département, pour la construction de 3 logements PLUS individuels situés rue d'Ebersheim à Scherwiller, pour la construction de 7 logements PLUS individuels situés rue du Faisan à Wissembourg, pour la construction de 13 logements PLUS dont 4 individuels et 9 collectifs situés quartier "Les Binsen" à Oberhoffen sur Moder, et des agréments et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 8 000 € pour la construction de 20 logements PLUS collectifs situés rue de Bâle à Sélestat ;

- à NEOLIA, des agréments et des subventions au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département, pour un montant de 119 000 € pour la construction de 22 logements PLUS et 15 PLAI collectifs situés impasse des Artilleurs à Bischwiller, et pour un montant de 42 000 € pour la construction de 9 logements PLUS et 6 logements PLAI collectifs situés rue de Muttersholtz à Sélestat ;

- à ERSTEIN HABITAT, des agréments et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département, pour un montant de 12 000 € pour la construction de 3 logements PLUS collectifs situés rue Laure Mutschler à Erstein ;

- à la SIBAR, un agrément au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat pour la construction de 18 logements PLUS situés lotissement « Les hauts de la Zorn » à Weyersheim, pour la construction de 18 logements situés lotissement « les Hauts de la Zorn » à Weyersheim ;

- à Immobilière 3F Grand Est des agréments et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département, pour un montant de 35 000 € pour la construction de 10 logements PLUS et 5 logements PLAI collectifs situés rue de Rosheim à Griesheim près Molsheim ;
- à la Foncière Habitat et Humanisme, des agréments et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département, pour un montant de 28 000 € pour la construction de 4 logements PLAI individuelles situés rue d'Ebersheim à Scherwiller ;
- à AMELOGIS, des agréments et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département, pour un montant de 3 945 € pour la construction de 4 logements PLUS individuels situés rue de Sable à Val de Moder / Uberach ;
- à BATIGERE, un agrément et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département, pour un montant de 68 000 € pour la construction de 11 logements PLUS et 8 logements PLAI collectifs situés rue de la Division Leclerc à Brumath ;
- à DOMIAL ESH, un agrément et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département, pour un montant de 85 000 € pour la construction de 17 logements PLUS et 10 logements PLAI collectifs situés 71, route de Bischwiller à Haguenau.

La Commission Permanente approuve par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les termes des projets de conventions-type d'agrément, d'attribution de subvention et/ou de réservation de logements sociaux à conclure entre le Département, OPUS 67, NEOLIA, ERSTEIN HABITAT, la SIBAR, Immobilière 3 F Grand Est, la Foncière Habitat et Humanisme, AMELOGIS, BATIGERE et DOMIAL ESH, joints en annexe.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu, les conventions particulières à conclure sur cette base entre le Département, OPUS 67, NEOLIA, ERSTEIN HABITAT, la SIBAR, IMMOBILIERE 3 F Grand Est, la FONCIERE HABITAT ET HUMANISME, AMELOGIS, BATIGERE et DOMIAL ESH.

Non participation au vote :

Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181210-lmc1121871-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/12/18